

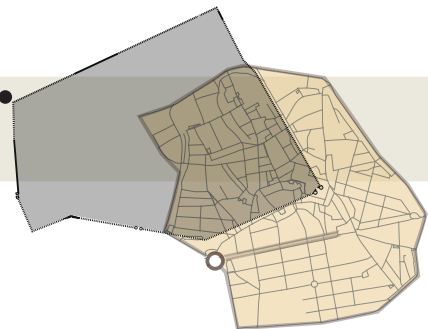
Un petit monument funéraire du Haut Empire

Responsable d'opérations

Émilie Rey

4 avenue Marius-Jouveau

Extra-muros de la ville antique, et quasiment au pied de sa ligne de fortification nord, s'étendaient plusieurs noyaux funéraires dont les vestiges ont été observés de manière inégale et ponctuelle, au gré de travaux de voirie ou de construction d'immeubles.



Une nécropole importante se développait au nord-ouest de la ville ; y ont été exhumées urnes cinéraires, inhumations en pleine terre ou en sarcophages de pierre et de plomb, de nombreuses d'épithaphes et plusieurs monuments funéraires à l'image de celui qui a été mis au jour au n° 4 de l'avenue Marius-Jouveau, en 1990, lors d'une fouille de sauvetage dirigée par Catherine Richarté (318 et 319). Cet édifice se trouve dans un secteur de la nécropole où l'occupation funéraire est attestée du Haut-Empire jusqu'à la période Moderne durant laquelle le site a accueilli des sépultures de pestiférés.

Au moins deux, peut-être trois phases de fréquentation s'y sont succédé durant l'Antiquité. Des niveaux de charbons mêlés d'ossements et de balsamiques fondus, montrent que le site a d'abord accueilli des sépultures à crémation. Par la suite, il a été aménagé en terrasse pour accueillir le petit édifice que nous allons voir. Aux IVe-Ve siècles enfin, au moins un sarcophage de pierre a été installé à quelques mètres de ce dernier.



320 La base du mausolée.



319 Vue d'ensemble des vestiges appartenant au monument funéraire du 4, rue Marius-Jouveau.

Ce qui reste du monument du Haut Empire est une base composée de deux grandes dalles de pierre froide sans doute en remploi (320), formant un socle à peu près carré, de 2 x 2,20 m de côté, sur lequel devait reposer un édicule (pile, mausolée...). Tout autour, étaient dispersés des blocs d'architecture (dalles, fragment de pilastre...), et notamment deux éléments de couronnement qui permettent de restituer un mur de clôture, prolongeant peut-être le mur de terrasse. Ces blocs mesurent 0,60 m de largeur et 0,35 m de hauteur (321) ; seule la longueur diffère : 0,90 m pour l'un et 0,70 m pour l'autre.

Sur la longueur, la face supérieure des blocs est bombée et repose sur un bandeau lisse qui se suit sur tout le périmètre du mur. En-dessous de ce bandeau, courent une moulure de type doucine et un filet. La présence de ces moulures inférieures n'a de sens que si elles sont visibles depuis le bas. Il faudrait donc restituer un mur de clôture assez haut autour de l'édicule. Aux extrémités du mur, le traitement est différent. Au-dessus du bandeau, sur l'un des blocs, la partie bombée se prolonge et forme un angle sur lequel est ménagée une partie plane. Sur l'autre, la partie bombée est interrompue et laisse place à un socle carré, avec une moulure en creux à la base. La face supérieure de ces deux pièces lapidaires est percée de différentes cavités : l'une, centrale et rectangulaire, était destinée au levage et à la pose du bloc sur le mur ; d'autres, à chaque extrémité, servaient à l'insertion d'agrafes pour solidariser les blocs entre eux. Sur le second bloc, un troisième type de cavité a pu servir à fixer un ornement sculpté (masque, pomme de pin, stèle...). Le traitement différent que présentent les angles de ces deux blocs, pourrait indiquer que l'un était placé sur l'avant du monument, et le second, qui a pu aussi recevoir un ornement, à l'arrière.

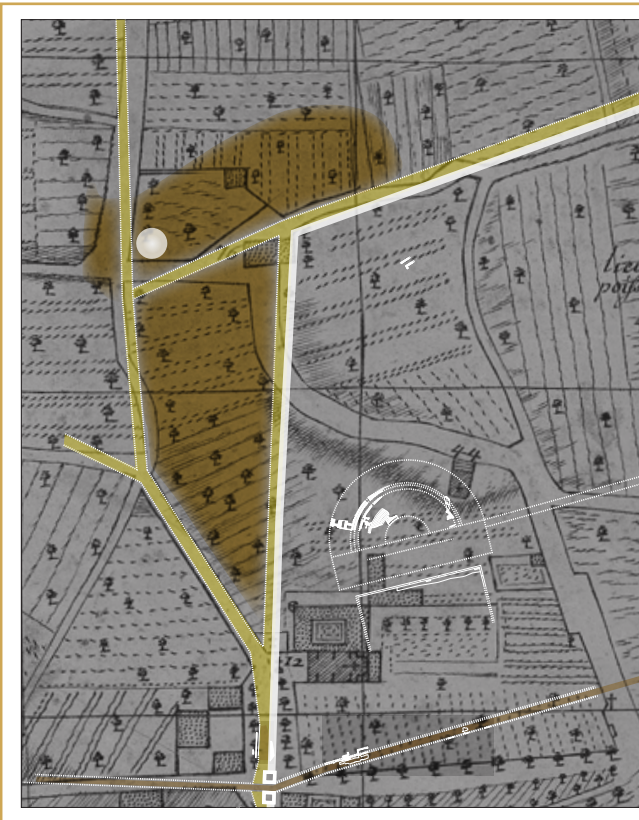
La restitution de l'édifice est d'autant plus difficile que l'on ne sait pas grand chose de son environnement et de la topographie du cimetière antique dans lequel il se trouvait.

Dissimulé par un mur d'enclos assez haut, ce type de monument funéraire était le plus souvent édifié en bordure de voie pour être vu. C'est le cas dans la nécropole du Pauvadou à Fréjus, où plusieurs enclos funéraires ont été disposés de part et d'autre d'un chemin. À Aix-en-Provence, dans la nécropole fouillée dans le quartier Sextius-Mirabeau, les édicules et enclos funéraires offrent le même type d'organisation frontale par rapport à la route de Marseille.

Dans la nécropole nord-ouest qui nous occupe, plusieurs indices plaident en faveur d'une pareille topographie relevant de ce que l'on appelle le modèle de la « Gräberstrasse », c'est-à-dire de la colonisation des voies par les nécropoles. L'avenue Marius-Jouveau, au nord de laquelle se trouve le mausolée, prolonge, en effet, vers l'ouest l'avenue Henri-Pontier, et ces deux voies ont en commun de suivre le tracé du rempart antique (318). Voir dans ces deux rues l'héritage d'une lice extérieure n'aurait rien d'incongru, surtout que la fortification était, ailleurs, longée d'une voirie périphérique, notamment à l'ouest. Prolonger cette lice sous la forme d'un chemin vers l'ouest serait d'autant moins aberrant qu'elle est bordée par une série de découvertes funéraires. Parmi elles, une autre petite aire dallée, reconnue quelques mètres plus à l'ouest encore, dans cette même avenue Marius-Jouveau, en 1977, pourrait signaler la présence d'un second édicule funéraire, établi en bordure de voie.



321 Les éléments de couronnement en place contre le mur de terrasse.



318 Localisation des contours de la ville antique et du monument funéraire découvert au 4, rue Marius-Jouveau, sur le plan de la ville dressé par E. Devoux en 1762.

Si l'on suit cette restitution, on peut supposer que l'enclos et le monument reconnu au n° 4, de l'avenue Marius-Jouveau, étaient placés en bordure ou non loin de la voie, et orientés vers elle, soit au sud. Les dimensions de la base semblent indiquer que l'édifice n'était pas de grande taille. Il ne faut donc pas chercher à restituer un édifice monumental à l'image de ceux que l'on connaît à Glanum, ou à Aix-en-Provence même, mais peut-être un simple autel. Ce type de monument ceint d'un enclos apparaît à Rome au I^{er} s. av. J.-C. et se développe en Provence dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C.

Rien ne permet toutefois de dater aussi précisément le petit monument aixois de cette période, et il vaut mieux s'en tenir à la datation du Haut-Empire proposée naguère par les fouilleurs.